



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 23 mai 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

CTC, 23 mai 2009 - Georgetti favorable à des élections sur la question de l'AE

Le président du CTC Ken Georgetti dit que si le premier ministre Stephen Harper pense gagner des élections sur la question de l'assurance-emploi, « eh bien, allons-y ».

Harper a déclaré dernièrement qu'il était prêt à aller en élection plutôt que d'accepter les demandes des partis d'opposition qui veulent faciliter l'accès des chômeuses et chômeurs aux prestations d'assurance-emploi. Répondant aux questions du chef libéral Michael Ignatieff, Harper a déclaré : « Si le chef libéral est prêt à expliquer aux Canadiennes et Canadiens qu'ils vont devoir payer plus d'impôt pour que certains puissent travailler 45 jours et toucher une année complète de prestations d'AE à chaque année dans toutes les régions du pays, eh bien, nous sommes prêts à nous mesurer à lui. »

Georgetti souligne que les remarques de Harper sont insultantes pour les travailleuses et travailleurs canadiens, parce qu'elles insinuent que les gens vont chercher à toucher des prestations d'AE au lieu de travailler. Georgetti ajoute que Harper devrait savoir que la plupart des travailleuses et travailleurs ne sont pas admissibles à une année complète de prestations. « La réalité, c'est que plus d'une personne sur trois au Canada - en particulier les femmes, les jeunes, les immigrants récents - doit combiner des emplois temporaires, à temps partiel et à contrat pour réussir à gagner sa vie. La plupart des gens qui sont licenciés tombent dans les trous du filet délabré de l'AE parce qu'ils n'ont pas accumulé assez d'heures. »

Georgetti affirme également que Harper n'est pas honnête avec la population lorsqu'il dit que

l'amélioration de l'AE va automatiquement se traduire par une augmentation des primes des employeurs et des employés. « Le gouvernement de Stephen Harper a gaspillé 57 milliards de dollars dans les surplus du régime d'AE et quand le besoin de cet argent se fait le plus sentir, il dit aux chômeuses et chômeurs de se débrouiller avec leurs problèmes. Si M. Harper pense gagner des élections sur cette question, eh bien, allons-y. »

Le Devoir, 23 mai 2009 - Pour une assurance emploi efficace

Nous sommes en pleine récession. Nous devons adapter les règles qui gouvernent notre économie. Le chômage augmente en flèche, le nombre de faillites est en hausse et le déficit budgétaire bat des records. Plus de 300 000 Canadiens ont perdu leur emploi depuis le début de la crise.

Notre système d'assurance emploi n'est pas conçu pour une récession de cette ampleur. Plus de 40 % des personnes qui sont au chômage dans ce pays n'ont pas droit aux prestations d'assurance emploi, même si elles ont cotisé au régime. La conséquence? L'aide dont les Canadiens ont besoin n'arrive pas.

Voilà pourquoi il faut absolument réformer notre système d'assurance emploi. Nous devons élargir les critères d'admissibilité pour aider ceux qui ont cotisé mais qui sont actuellement exclus. L'assurance emploi est également le moyen le plus efficace, le plus rapide et le mieux ciblé que le gouvernement puisse utiliser pour relancer l'économie dès maintenant.

Règles inadaptées

La crise que nous traversons affecte tout le pays. C'est une crise nationale. Mais l'assurance emploi utilise toujours 58 critères d'admissibilité régionaux différents. Cela n'a aucun sens.

Le chômage a augmenté de 83 % en Alberta et de 68 % en Colombie-Britannique, mais il est toujours deux fois plus difficile d'avoir droit aux prestations d'assurance emploi dans l'Ouest du Canada qu'ailleurs au pays.

À Magog, au Québec, 200 personnes ont été mises à pied par Gurit Canada. Ces personnes ont toutes versé les mêmes cotisations à l'assurance emploi, mais elles perçoivent des prestations différentes parce qu'elles habitent dans une ville qui chevauche deux zones distinctes.

Chaque jour, les bureaux de nos députés reçoivent des Canadiens qui ont besoin d'aide pour toucher des prestations de chômage. À Mississauga, un père de quatre enfants dont l'épouse touche des prestations d'invalidité a cotisé à l'assurance emploi, mais il n'y est pas admissible parce qu'il lui manque 11 heures de travail, selon les règles en vigueur.

Ces règles sont injustes et mal adaptées aux circonstances.

Fonctionnement différent

Le Parti libéral a proposé d'établir une norme nationale d'admissibilité de 360 heures, jusqu'à la reprise économique. Si cette proposition est adoptée rapidement, quelque 150 000 Canadiens, qui ont perdu leur emploi pour des raisons totalement indépendantes de leur volonté et qui ont cotisé à l'assurance emploi, auraient droit aux prestations de chômage.

Ce type d'initiative aura un effet bénéfique sur l'économie canadienne.

Ainsi, 150 000 bénéficiaires de plus, ce sont 150 000 familles qui paient leur loyer, leur nourriture, leur transport. C'est de l'argent qui circule dans les collectivités qui ont été le plus durement touchées par la récession.

Voilà le type de mesures de relance immédiates, ciblées et efficaces qu'il nous faut. Nous sommes à la mi-2009 et le gouvernement n'a réussi à verser que 6 % des fonds de stimulation qu'il a lui-même promis. Les lourdeurs administratives paralysent les dépenses fédérales en faveur de l'infrastructure et le gouvernement reste assis sur des milliards de dollars dont nos municipalités ont désespérément besoin pour mettre des projets en chantier et créer des emplois. Nous pouvons aider ces municipalités rapidement et directement, en améliorant l'admissibilité aux prestations d'assurance emploi.

Selon notre plan, le coût de l'amélioration du régime d'assurance emploi serait couvert par les revenus généraux du gouvernement. Les cotisations n'augmenteraient pas, elles resteraient les mêmes pour les salariés. La durée et le montant des prestations ne changeraient pas non plus.

Le choix des conservateurs

Jour après jour à la Chambre des communes, les conservateurs défendent le système actuel. Leur argument, selon lequel le système fonctionne bien, est pervers: ils ne citent que les régions où le chômage a tellement augmenté que, selon les règles existantes, les personnes qui ont perdu leur emploi ont finalement droit aux prestations.

Si la solution du gouvernement conservateur à la crise est d'attendre que suffisamment de Canadiens perdent leur emploi, quelque chose ne va pas.

À l'approche de la fin des travaux parlementaires, le gouvernement conservateur doit faire un choix. M. Harper peut continuer à s'opposer à une bonne idée simplement parce que quelqu'un d'autre y a pensé avant lui ou il peut apporter un changement crucial à l'assurance emploi et donner aux milliers de Canadiens qui ont cotisé au régime l'aide qu'il leur faut pour subvenir aux besoins de leur famille.

Nous espérons que le gouvernement conservateur fera le bon choix.

Michael Ignatieff, Chef du Parti libéral du Canada et député d'Etobicoke-Lakeshore

L'honorable Diane Finley, 22 mai 2009 : La proposition de M. Ignatieff concernant l'assurance-emploi entraînerait une hausse des impôts

Le gouvernement conservateur du Canada réagit à la crise économique mondiale aidant les chômeurs, en créant et en élargissant des programmes de recyclage professionnel et en concentrant ses efforts sur les travailleurs de longue date licenciés ayant de nombreuses années d'expérience et sur les travailleurs âgés souhaitant se perfectionner. Nous aidons les Canadiens vulnérables et en chômage qui ont payé des cotisations d'assurance-emploi pendant de nombreuses années et qui, malheureusement, pour des raisons indépendantes de leur volonté, se retrouvent sans emploi à cause d'une crise mondiale.

Le gouvernement conservateur a prévu plusieurs mesures dans son Plan d'action économique afin d'améliorer le programme d'assurance-emploi, notamment les suivantes :

- prolongation du droit aux prestations d'assurance-emploi de cinq semaines plus du double des deux semaines proposées par l'Opposition;
- élargissement du Programme de travail partagé - nous avons réussi à protéger plus de 100 000 emplois canadiens et à éviter des licenciements en partageant les coûts avec les employeurs canadiens;
- gel des cotisations d'assurance-emploi; investissement d'une somme additionnelle de 60 millions de dollars pour le traitement des demandes d'assurance-emploi, y compris l'embauche de personnel pour s'assurer que les Canadiens reçoivent leurs prestations d'assurance-emploi le plus rapidement possible en période de pointe;
- investissement de la somme sans précédent de 8,3 milliards de dollars dans la Stratégie canadienne de transition et d'acquisition de compétences afin d'appuyer les travailleurs et leurs familles, y compris des mesures de soutien du revenu et de perfectionnement des compétences;
- aide à la formation pour les Canadiens, qu'ils soient ou non prestataires de l'assurance-emploi, par le truchement des ententes sur le développement du marché du travail conclues avec les provinces et les territoires.

En revanche, Michael Ignatieff et le Parti libéral estiment que les Canadiens devraient être admissibles aux prestations d'assurance-emploi après seulement 45 jours de travail. Le gouvernement est contre l'idée de "l'année de travail de 45 jours", comme le sont aussi les Canadiens.

En fait, les Canadiens qui travaillent depuis de nombreuses années nous ont dit qu'ils sont offensés par l'idée de "l'année de travail de 45 jours" proposée par Michael Ignatieff, car c'est une solution qui manque de perspicacité et qui ne les aidera pas. La proposition est déraisonnée et n'aide aucunement les personnes qui ont déjà perdu leur emploi, y compris les travailleurs de longue date qui ont besoin de soutien maintenant.

Michael Ignatieff appuie sa proposition sur des allégations fallacieuses selon lesquelles "40 p. 100 des chômeurs au pays ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-emploi même s'ils ont payé des cotisations". Ces déclarations sont fausses et trompeuses. En fait, 82 p. 100 des

personnes qui ont payé des cotisations d'assurance-emploi sont admissibles à recevoir des prestations si elles perdent leur emploi pour des raisons indépendantes de leur volonté. En outre, les conditions d'admissibilité à l'assurance-emploi n'entravent pas l'accès au programme.

Malheureusement, si nous donnons suite à la proposition de M. Ignatieff, cela aura des répercussions désastreuses sur l'économie canadienne. Cette proposition entraînerait une hausse importante des charges sociales qui tuent les emplois et qui causent du tort aux travailleurs et aux petites entreprises. On estime que cette proposition coûterait des milliards de dollars. Nous n'obligerons tout simplement pas les travailleurs et les petites entreprises du Canada à payer plus d'impôts en cette période difficile, car c'est un pas dans la mauvaise direction.

Nous sommes déterminés à aider les Canadiens à traverser cette crise. Nous continuerons de prendre des mesures énergiques pour venir en aide aux personnes qui ont perdu leur emploi en raison du ralentissement économique mondial. Cependant, contrairement à M. Ignatieff, nous ne fonderons pas nos efforts sur des hypothèses incorrectes et nous ne hausserons pas les impôts.

L'honorable Diane Finley, C.P., députée, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences

NPD, 22 mai 2009 - L'aide pour les pêcheurs de homard : trop peu trop tard dit le NPD

Le financement annoncé aujourd'hui par la ministre fédérale des pêches, Gail Shea est un échec parce qu'il n'offre aucune solution à court terme pour compenser les pertes de revenus et ne va rien faire pour rééquilibrer les choses à long terme, a affirmé le porte parole du NPD en matière de pêche Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore).

« Ces pêcheurs ainsi que leur famille sont au bout du rouleau », a déclaré Stoffer. « Ils ont besoin d'argent maintenant pour compenser les pertes qu'ils subissent en pêchant afin d'aider ces travailleurs et leur famille immédiatement. Ce n'est certainement pas en réchauffant une vieille annonce que la ministre va satisfaire les besoins des pêcheurs ».

Stoffer et son collègue Yvon Godin (Acadie—Bathurst) font pression sur le gouvernement afin que les pêcheurs puissent remplir leurs demandes d'assurance emploi sur la base de leurs prises de l'année 2008 et que le gouvernement mette en place un programme d'assurance, tel que celui qui a été mis en place pour les récoltes pour les agriculteurs.

« Non seulement le gouvernement de Stephen Harper échoue à mettre en place un plan d'aide à court terme pour aider les pêcheurs à traverser la crise économique, les conservateurs s'entêtent aussi à refuser de faire les changements nécessaires à l'assurance emploi pour aider les travailleurs et leur famille », a affirmé M. Godin.

Le financement annoncé aujourd'hui provient du Fonds d'adaptation des collectivités, avait pour

but d'aider les communautés à développer leurs infrastructures et créer des emplois à court terme.

Gouvernement de l'Ontario, 22 mai 2009 - Déclaration du ministre Dwight Duncan sur la réunion des ministres des finances

La réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres des finances qui aura lieu ce lundi 25 mai 2009 au lac Meech, au Québec, représente pour le gouvernement McGuinty une tribune propice à la discussion des enjeux auxquels est confronté l'Ontario. En cette période fort exigeante, les gouvernements se doivent de collaborer étroitement afin d'aider l'ensemble du Canada à sortir plus fort de cette crise économique mondiale.

Lors de la réunion de lundi, je continuerai de faire pression en vue de soutenir une réforme de l'assurance-emploi (AE). Si les récentes mesures prises par le fédéral pour élargir les prestations d'AE constituent assurément un grand pas en avant pour venir immédiatement en aide aux familles, d'autres modifications au régime d'AE s'imposent néanmoins sans tarder afin que les travailleurs ontariens aient droit à une part équitable des prestations versées.

En moyenne, un travailleur sans emploi en Ontario reçoit encore 4 600 \$ de moins en prestations d'AE qu'un travailleur au chômage d'une autre province. Près de 70 % des Ontariennes et Ontariens sans emploi ne touchent pas le total des prestations d'AE courantes, une situation principalement attribuable au fait que le programme n'est pas conçu pour répondre aux besoins en évolution constante de la main-d'oeuvre ontarienne.

Un autre point ayant retenu l'attention en cette période de récession mondiale consiste à s'assurer que les politiques en place permettent aux Canadiennes et Canadiens de préparer adéquatement leur retraite future. La protection en matière de pensions demeure une question fort complexe, non seulement pour l'Ontario, mais aussi pour le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires.

Un dialogue immédiat et de portée plus générale s'impose en matière de pensions, qui couvrira également la question de la protection des régimes de retraite et la suffisance des revenus de retraite. Le premier ministre McGuinty a ainsi demandé au premier ministre du Canada, M. Harper, d'aborder l'examen de ces questions à l'échelle nationale, notamment par la tenue d'un sommet national sur les pensions. Aussi, j'anticipe avec enthousiasme de participer à un dialogue constructif sur la question des pensions à l'occasion de la réunion de lundi.

En cette période économique éprouvante, il importe tout particulièrement que les préoccupations de l'Ontario soient entendues et prises en considération, dans l'atteinte d'objectifs communs au bénéfice de l'ensemble du Canada.

Renseignements: Alicia Johnston, Bureau du ministre, (416) 325-3645;
Scott Blodgett, Ministère des Finances, (416) 325-0324

L'Hebdo Journal (Trois-Rivières), 22 mai 2009 - L'aide aux travailleurs avant tout : Le Bloc Québécois présente la phase 2 de son plan de relance économique

Le chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe, était de passage dans la région, cet après-midi, pour présenter la seconde phase de son plan de relance visant à contrer la crise économique. Parmi les quatre grands axes qui en découlent, l'accent est principalement mis sur l'aide aux gens aux prises avec la crise économique.

Entre octobre 2008 et mars 2009, ce sont près de 273 000 emplois qui se sont perdus au Canada en raison de la récession économique. «Stephen Harper avait prédit une perte de 90 000 emplois. Aujourd'hui, nous en sommes presque à 300 000 et l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économique) prévoit qu'il y aura 2 millions de chômeurs en 2010», affirme M. Duceppe.

Le Bloc propose plusieurs changements dans le but de rassurer les travailleurs, dont l'abolition du délai de carence de deux semaines, une hausse du taux des prestations de 55 à 60% du salaire gagné, ainsi qu'un programme de soutien au revenu des travailleurs âgés. «Jean-Pierre Blackburn croit que le délai de carence favoriserait le travail au noir. Je lui conseillerais d'aller voir dans les paradis fiscaux au lieu de s'attaquer aux travailleurs», explose M. Duceppe au sujet de la récente déclaration du ministre conservateur.

Une réforme du régime de l'assurance-emploi fait aussi partie du plan de relance, car «présentement, la majorité des gens sont exclus du régime. C'est quelque chose de totalement inadmissible», tel que le commente Yves Lessard, porte-parole en matière de Ressources humaines et développement social. Cette réforme du régime totaliserait des dépenses de 13,9 milliards \$. «Pour ce qui est de l'assurance-emploi, nous prévoyons des dépenses supplémentaires de 4,4 milliards par année et le gouvernement pourra ramener les cotisations au point d'équilibre dès que la reprise sera là», renchérit M. Duceppe.

Quelques propositions parmi plusieurs autres

Question d'aider davantage le Québec, le Bloc Québécois souhaite rétablir la péréquation à son niveau initial afin que la province ne soit pas amputée d'un milliard de dollars comme c'est le cas cette année. Le parti suggère aux Conservateurs d'éliminer le plafonnement de la péréquation pour laisser une certaine marge de manœuvre aux provinces.

Le plan de relance de Gilles Duceppe prévoit également réduire la dépendance au pétrole du Québec, dépendance qui représente 38% du bilan énergétique des Québécois. «Comment on ferait ça? En appliquant Kyoto à la lettre, car avec une vraie bourse du carbone, ce serait des centaines de millions qui seraient récupérés pour ici», explique le chef du Bloc.

Marie-Ève Bourgoing-Alarie

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2 mai 2009 - Pêches : Selon le Nouveau-Brunswick, l'aide d'Ottawa n'accorde pas un répit immédiat aux pêcheurs de homard

Selon le ministre des Pêches, Rick Doucet, le programme fédéral d'aide à l'intention de l'industrie du homard de la région, aux prises avec des difficultés, est préoccupant parce qu'il n'accorde pas une aide directe aux pêcheurs. Le ministre a fait ces commentaires à la suite du dévoilement du programme par son homologue du gouvernement fédéral, Gail Shea.

« Nous sommes bien heureux des fonds supplémentaires qu'Ottawa est disposé à investir pour faire la promotion des produits de la mer de qualité supérieure de la région, a souligné M. Doucet. Toutefois, cette initiative à long terme est éclipsée par les défis immédiats auxquels font face les pêcheurs de notre région, dont les prises se vendent à un prix considérablement plus bas cette année. »

Les représentants de diverses organisations de pêcheurs ont rencontré Mme Shea, à Moncton, le vendredi 15 mai. Ils ont exprimé leurs préoccupations au sujet des effets néfastes du ralentissement économique mondial sur le prix du homard. Et ils demandent aux gouvernements d'intervenir.

« Selon les pêcheurs, des modifications à l'assurance-emploi seraient une façon de compenser la perte de revenus prévue, mais cela relève de la compétence du gouvernement fédéral, » a dit M. Doucet, tout en rappelant que la capacité du Nouveau-Brunswick de soutenir directement les pêcheurs est limitée.

Des ministres des gouvernements de l'Est du Canada sont à organiser des rencontres avec des ministres du gouvernement fédéral. Ils plaideront en faveur d'une aide bonifiée du gouvernement fédéral, qui comprendrait des solutions à court et à long terme pour l'industrie des pêches.

PERSONNES-RESSOURCES : Paul Harpelle, Direction des communications, ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture, 506-444-4218; Ashley Bursey, Direction des communications, ministère des Pêches, 506-457-3549.

Radio-Canada, 22 mai 2009 - Ottawa offre un coup de pouce

Le gouvernement fédéral offre 10 millions de dollars aux transformateurs de homard des provinces de l'Atlantique et du Québec pour les aider à promouvoir leur produit et le mettre en marché.

La ministre des Pêches et des Océans, Gail Shea, a précisé que ces fonds qui proviennent du Fonds d'adaptation des collectivités peuvent aussi servir à mettre au point de nouveaux produits

ou de nouvelles techniques.

Les pêcheurs se voient offrir cette année des prix insuffisants pour rentabiliser la pêche. En général, le prix a diminué sous la barre de 3 \$ la livre. Les pêcheurs disent qu'ils ont besoin d'au moins 5 \$ la livre simplement pour rester à flot.

La ministre Shea a indiqué que son gouvernement et l'industrie vont travailler ensemble afin d'essayer d'élargir le marché domestique et international du homard. L'industrie obtiendrait ainsi de l'aide pour obtenir la certification écologique dont elle a besoin pour accroître ses ventes à l'étranger.

Les pêcheurs sont déçus

Selon André Martin, président de l'Union des pêcheurs des Maritimes, Ottawa rate la cible. « Ce n'est pas suffisant. Ensuite, encore pire que ça, ç'a été donné aux usines et ce sont les pêcheurs qui en ont besoin, ce ne sont pas les usines. Je pense que c'est irresponsable du gouvernement », dit-il.

Ed Frenette, directeur de l'Association des pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard, affirme qu'il est important d'investir dans le développement de produits, mais il rappelle que les pêcheurs demandaient désespérément une aide immédiate.

Les pêcheurs réclamaient l'aide d'Ottawa pour faciliter leur admissibilité à l'assurance-emploi et obtenir un programme de rachat de permis de pêche, en plus de trouver de nouveaux marchés.

On compte environ 10 000 pêcheurs de homard en Atlantique. Ces derniers sont durement frappés par la récession économique qui a asséché le marché américain, où ils vendent habituellement 70 % de leurs prises.

Fredericton appuie Ottawa

Le ministre des Pêches du Nouveau-Brunswick, Rick Doucet, estime pour sa part que son homologue fédérale a annoncé une bonne nouvelle. C'était, selon lui, une mesure qui aurait dû être prise il y a des années. Rick Doucet aurait cependant aimé que la ministre Shea annonce aussi de l'aide plus concrète aux pêcheurs.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick fait lui-même l'objet de critiques de la part de pêcheurs qui lui reprochent de ne pas appuyer une aide directe qui leur permettrait de survivre aux bas prix du homard cette année. Rick Doucet est d'avis que seul le fédéral peut procurer ce genre d'aide aux pêcheurs.

CDC Vallée-du-Richelieu, 22 mai 2009 - La région de Chambly-Borduas aura son comité des Sans-Chemise.

En effet, les Corporations de développement communautaires de la Vallée du Richelieu et Haut-Richelieu-Rouville, avec le Conseil central de la Montérégie (région Saint-Hyacinthe) CSN, le bureau du député fédéral du comté de Chambly-Borduas, Yves Lessard, le bureau du député provincial, Pierre Curzi et le Comité Chômage du Haut-Richelieu, tous membres de la Coalition des Sans-Chemise Richelieu-Yamaska se sont donnés comme mandat de former un Comité des Sans-Chemise dans Chambly-Borduas.

La mission d'un Comité des Sans-Chemise est de travailler dans un cadre de stratégie d'alliances à l'amélioration de la loi de l'assurance-emploi.

Nous invitons d'autres acteurs du monde communautaire, religieux, politique et syndical à se joindre à nous afin d'établir un rapport de force et réussir à obtenir gain de cause pour les travailleuses et les travailleurs qui perdent leur emploi et qui dans 50% des cas se voient refuser leurs droits aux prestations d'assurance-emploi.

Sortir de la crise ensemble !

Le Comité des Sans-Chemise de Chambly-Borduas entame son plan d'action afin de relancer la lutte pour l'amendement de la loi de l'assurance-emploi.

« L'inadéquation du revenu des chômeurs en période de récession, n'aide en rien la relance économique. Le droit à la protection du revenu lors d'une perte d'emploi est une question de dignité humaine. Le maintien du revenu des chômeurs est aussi une condition essentielle du maintien de l'activité économique de notre région », a souligné le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Ressources humaines et Développement social, Yves Lessard.

Plus que jamais il faut que tous les acteurs socio-économiques, religieux, politiques ainsi que les employeurs travaillent ensemble pour obtenir dans les plus brefs délais des changements à la loi sur l'assurance-emploi.

- Pour éviter l'effet boule de neige de la récession et un trop grand appauvrissement des communautés, les leaders politiques municipaux doivent absolument maintenir un certain pouvoir d'achat chez les personnes ayant perdu leur emploi. Ce, afin qu'ils continuent de contribuer à la roue économique de leur communauté, sinon les commerces et les fournisseurs d'équipements et de services licencieront à leur tour, aggravant la situation.

- La durée appréhendée de la récession et l'insuffisance chronique actuelle du régime de l'assurance-emploi à remplir le rôle pour lequel il a été créé fera en sorte que, à court terme, les travailleurs et travailleuses victimes de la crise seront à la charge des gouvernements provinciaux ce qui devrait préoccuper grandement ces gouvernements.

C'est pour toutes ces raisons que les membres du Comité des Sans-Chemise de Chambly-Borduas, se sont donnés comme mandat de solliciter les principaux acteurs de la région pour les sensibiliser à la nécessité d'adhérer à cette cause qui est celle de tous.

Nous les inviterons à se joindre au consensus qui s'exprime partout au Québec en les conviant à signer une résolution pour réclamer d'urgence une révision du régime de l'assurance-emploi.

Fête du 1er mai.

De plus, la fête des travailleuses et travailleurs, le 1er mai, sera l'occasion idéale pour que les membres du comité des Sans-Chemise de Chambly-Borduas s'unissent afin d'exprimer leur solidarité aux travailleuses et travailleurs. La population utilisant les transports en commun aura l'occasion de les rencontrer. Des membres se trouveront au stationnement incitatif de Chambly ainsi qu'à chacune des gares de Saint-Hilaire, Mc Masterville et Beloeil afin de leur offrir une carte de souhait ayant pour thème : «Sortie de crise...le monde d'abord».

Les membres du Comité des Sans-Chemise de Chambly-Borduas travailleront ensemble pour la réussite de la première partie de ce plan d'action qui doit avoir une suite. Tant que nous n'aurons pas gain de cause pour les travailleurs et travailleuses qui perdent leur emploi et qui ne peuvent se qualifier à l'assurance-emploi, régime auquel ils ont pourtant contribué, nous continuerons à défendre ce dossier. Plus nous mettrons nos efforts en commun, meilleurs seront les chances d'obtenir gain de cause. N'oublions pas, personne n'est à l'abri. Nous pouvons tous avoir un jour, recours à ce régime pour lequel nous contribuons en tant que travailleuses, travailleurs et employeurs.

Sources : Marie-Claude Durette de la Corporation de développement communautaires de la Vallée du Richelieu : (450)281-1301

Nathalie Grenier de la Corporation de développement communautaire du Haut-Richelieu : (450) 357-9232

Le Quotidien, 22 mai 2009 - Gilles Duceppe en visite au Saguenay : L'assurance-emploi dans la mire du Bloc

Dans son second plan de relance de l'économie, le Bloc québécois souhaite procéder rapidement à une réforme du régime d'assurance-emploi en y injectant 7,9 milliards\$ afin d'aider les nombreux travailleurs licenciés en raison de la crise. Le chef de l'opposition officielle, Gilles Duceppe, propose donc un plan de 32 milliards\$ sur deux ans, jugeant celui des conservateurs insuffisant et dépassé.

Dans le cadre de sa tournée du Québec, M. Duceppe a rencontré la presse, hier, à Chicoutimi, pour présenter les quatre objectifs du Bloc québécois pour la relance de l'économie. Accompagné de la porte-parole en matière de ressources humaines et développement social et députée de Saint-Lambert, Josée Beaudin, et du député de Chicoutimi Le Fjord, Robert Bouchard, il a rappelé l'urgence d'agir pour soutenir les travailleurs.

Selon Mme Beaudin, la solution réside d'abord dans la refonte du régime d'assurance-emploi. Les principales mesures visent l'abolition du délai de carence, le calcul des 12 meilleures semaines et la hausse du taux des prestations de 55% à 60% du salaire gagné. L'opposition prévoit également un

seuil d'admissibilité de 360 heures pour tous.

D'après l'OCDE, à ce jour, près de 300 000 travailleurs ont perdu leur emploi au Canada. Si la tendance se maintient, la Banque TD estime que le taux de chômage dépassera les 13% dans les régions en 2010.

Une série de mesures est par ailleurs destinée à stimuler l'emploi et l'investissement dans les secteurs manufacturier et forestier. Cette industrie représente 88 000 emplois au Québec.

D'après le chef du Bloc québécois, le Canada a les moyens d'agir. Avec la dette la plus basse des pays du G7, le pays a selon lui l'obligation de prendre de nouvelles mesures budgétaires.

Le troisième objectif suggère entre autres la réduction de la dépendance canadienne au pétrole, laquelle passe, selon M. Duceppe, par la ratification du protocole de Kyoto. Le chef de l'opposition prône ainsi des voitures plus propres et un soutien à l'énergie éolienne grâce à un investissement de 3,55 milliards\$.

Finalement, les bloquistes demandent la compensation du Québec pour l'harmonisation des taxes de vente, comme l'a fait le gouvernement fédéral pour l'Ontario.

Questionné sur ses intentions par rapport aux conservateurs, Gilles Duceppe a déclaré ne pas envisager actuellement un renversement du gouvernement. Il a dit juger les propositions de l'opposition en fonction des avantages qu'elles amènent pour le Québec. "Si les propositions sont bonnes, nous appuyons. Si elles sont mauvaises, nous votons contre. Si ça veut dire renverser le gouvernement...", a-t-il laissé entendre.

Marie-Pier Tremblay

L'Action.com (Joliette), 21 mai 2009 - Un regroupement rarissime

Daniel Tessier de la CSN Lanaudière et Johanne Deschamps de la FTQ Laurentides Lanaudière soutiennent que de meilleures mesures d'aide évitent que la crise ne se propage davantage car les prestations sont réinjectées dans l'économie locale rapidement.

La solidarité régionale s'exprime par la campagne de signature " Sortir de la crise ensemble". Des élus et des organisations syndicales se sont réunis pour revendiquer d'une seule voix des mesures appropriées pour venir en aide aux chômeurs. Une campagne de signatures est lancée pour soutenir une même déclaration: "Sortir de la crise ensemble!".

Le Conseil central de Lanaudière(CSN) et la FTQ Laurentides Lanaudière interpellent le premier ministre Harper et le gouvernement afin d'adopter des mesures plus appropriées pour traverser la crise économiques actuelle. "C'est un regroupement rarissime auquel nous assistons. Alors que des

élus de toutes la région et de divers paliers ainsi que des organisations syndicales s'unissent pour réclamer d'urgence la révision de l'assurance-emploi.", de souligner Daniel Tessier de la CSN Lanaudière.

"Ce ne sont pas des revendications nouvelles, mais avec l'ampleur de la crise que nous vivons, les revendications deviennent des enjeux majeurs et majeurs", de poursuivre Johanne Deschamps, de la FTQ Laurentides Lanaudière.

Madame Deschamps explique que quatre mesures sont principalement demandées. Il s'agit d'abord de mettre fin aux disparités régionales et qu'un total de 360 heures de travail soit nécessaire dans toutes les régions. Ensuite, que le calcul des prestations soit basé sur la moyenne des 12 meilleures semaines au taux de 60% du salaire et que soit révisé le salaire assurable retenu pour le calcul maximal des prestations.

M. Tessier poursuit en exposant une autre mesure revendiquée: soit l'abolition du délai de carence de deux semaines. "C'est comme si le travailleur était coupable de perdre son emploi!", dit-il. Il enchaine avec la dernière mesure qui est de garantir un revenu pour les travailleurs plus âgés. "Une passerelle pour se rendre à la retraite est indispensable dans certains cas. Lorsqu'un travailleur perd son emploi dans la cinquantaine il n'est pas facile de se retrouver une place sur le marché du travail."

Alors qu'il assistait à la conférence de presse, Pierre Paquette, député de Joliette, a souligné l'importance de faire une réforme globale de tout le système de l'assurance-emploi. "En cette période de crise, le système actuel prouve son inefficacité et son inutile complexité bureaucratique."

Chantal Émard

L'Action.com (Joliette), 21 mai 2009 - Notre-Dame-des-Prairies veut que le régime d'assurance-emploi soit bonifié

Notre-Dame-des-Prairies exhorte le gouvernement fédéral à mettre en place des mesures d'amélioration du régime d'assurance-emploi. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, lors de la dernière séance du conseil municipal.

«Pour nous, c'est un enjeu de solidarité sociale», explique le maire, Alain Larue.

Préoccupés par le ralentissement économique et son impact sur les travailleurs, les élus ont jugé bon interpeller la ministre fédérale des Ressources humaines et du Développement des compétences, Diane Finley, afin que le régime soit bonifié.

«La récession que nous connaissons actuellement provoque un ralentissement économique

important dans toutes les régions, en plus d'occasionner plusieurs fermetures d'entreprises ayant pour effet d'accroître le nombre de personnes au chômage. Plusieurs travailleurs se retrouvent dans une situation précaire», font-ils valoir.

Ils demandent donc un assouplissement des critères d'admissibilité au programme, une augmentation des taux d'indemnisation, une réduction des délais de carence et des mesures pour favoriser la sécurité du revenu des travailleurs plus âgés.

«C'est très rare que la Ville envoie une résolution semblable à d'autres paliers de gouvernement», précise M. Larue.

Selon lui et son conseil municipal, il est impératif d'agir. Leur demande n'est pas directement motivée par une problématique présente dans la Ville, puisque NDP connaît l'un des plus bas taux de chômage de la région (environ 3,7 %). Elle témoigne plutôt d'une sensibilisation des élus à la situation difficile dans laquelle se retrouvent les travailleurs qui n'ont pas accès à l'assurance-emploi.

Geneviève Blais

La Presse Canadienne, 21 mai 2009 - États-Unis : baisse des inscriptions au chômage

Les nouvelles demandes d'indemnisation chômage ont baissé la semaine passée à 631 000 aux États-Unis, selon les données corrigées des variations saisonnières du Département américain du Travail.

Elles s'étaient élevées la semaine précédente à 643.000 en raison des licenciements dans l'industrie automobile. Il y a deux semaines, Chrysler a fermé ses usines après s'être placé sous la protection du Chapitre 11 sur les faillites.

Des économistes de Wall Street s'attendent à ce que les fermetures d'usines décidées par ce constructeur et le groupe General Motors viennent gonfler le nombre des demandes d'indemnisation chômage au mois de juin.

Ces demandes ont grimpé à près de 6,7 millions aux États-Unis, un nouveau record.

Le Nouvelliste (Trois-Rivières), 21 mai 2009 - Opinions : Punis pourquoi?

Le Bloc québécois a raison. Et il n'est pas seul à le penser: priver les chômeurs de deux semaines de prestations, le fameux délai de carence, est un non-sens depuis trop longtemps. La sévérité de la crise actuelle en témoigne particulièrement. Ce ne sont pas tous les travailleurs, surtout ceux à

petits salaires, qui ont un bas de laine de côté au cas où ils tomberaient en chômage. Un trou de revenus de deux semaines peut faire très mal au sein des ménages qui gèrent un budget serré, surtout que le premier chèque prend déjà un certain temps avant d'arriver.

La réforme de l'assurance-chômage, en 1996, a ignoré cette modification. Il faut réparer. L'assurance emploi n'est pas un régime de charité publique, c'est une assurance contre le chômage que paient les travailleurs et les employeurs. Le gouvernement fédéral ne met plus un sou dans le programme. Il n'en est que le gestionnaire. Quand survient un coup dur, en vertu de quelle logique le travailleur cotisant devrait-il subir une punition de deux semaines de prestations? Aucune.

En janvier dernier, alors qu'il était clair que la tourmente était d'une ampleur douloureuse, plusieurs s'attendaient à ce que le budget Flaherty corrige cette lacune et permette aux nombreux travailleurs frappés brutalement par la crise de sécuriser un peu plus leurs revenus. Le gouvernement Harper a plutôt choisi de prolonger de 45 à 50 semaines la période de prestations et ce à titre exceptionnel pour les deux prochaines années. Les chômeurs engagés dans un programme de formation auront droit, eux, à des prestations sur une plus longue période. C'était certes un pas dans la bonne direction qui peut soutenir davantage ceux qui subissent un arrêt de travail plus long que prévu ou qui veulent en profiter pour se recycler. Pour les autres rien. Il aurait pourtant été plus que normal qu'en ces temps justement exceptionnels on corrige ce qui n'est autre qu'une incroyable injustice.

Au lieu de décréter des milliards de baisses d'impôt aux Canadiens de la classe moyenne qui ne sont pas tous touchés, loin de là, par le ralentissement économique, il eut mieux valu soutenir plus généreusement en priorité les écorchés de la crise. Une occasion ratée. Et il ne sera pas aisé de réparer l'erreur alors que le pays est replongé pour des années dans les déficits et n'a donc plus de marge de manoeuvre.

Néanmoins, ce que cette crise aura mis en lumière c'est le besoin de revoir à nouveau l'ensemble du régime d'assurance emploi. Une partie des chômeurs seulement est admissible aux prestations, faute de ne pas avoir accumulé assez d'heures de travail durant l'année précédente. Et les heures travaillées, qui sont fonction du taux de chômage régional, reflètent souvent mal la nouvelle réalité du travail. Les travailleurs d'une région où le taux de chômage est plus bas doivent accumuler plus d'heures travaillées que d'autres qui vivent sur un territoire où le chômage est chroniquement élevé. Sauf que la crise actuelle a frappé fort dans des secteurs d'activités et des régions où parfois on n'avait pas l'habitude des grandes vagues de chômeurs. Et c'est ainsi que plusieurs se retrouvent présentement devant rien en cas de chômage. Et ça ne risque pas de changer à court terme. Le gouvernement conservateur n'est pas chaud à l'idée d'une réforme et même s'il y avait un nouveau gouvernement dans l'année qui vient, des changements qui impliquent des milliards de dollars ne sauraient se mettre en place à l'aveuglette.

Ginette Gagnon

La Presse Canadienne, 20 mai 2009 - Chambres des Communes : Les conservateurs veulent éviter le dépôt d'une motion de censure

Les conservateurs sont prêts à tout pour éviter des élections au printemps, et ils utilisent le calendrier parlementaire pour retarder toute possibilité que les libéraux déposent une motion de non-confiance aux Communes.

Les conservateurs de Stephen Harper ont affirmé à certains de leurs rivaux qu'ils repousseraient la journée d'opposition des libéraux au 17 juin. La journée représenterait le moment où il serait le plus facile pour l'équipe de Michael Ignatieff de déposer une motion de non-confiance.

Les partis d'opposition auraient alors deux choix: déclencher des élections prévues au milieu de l'été, avec un scrutin national qui se tiendrait au plus tôt le 27 juillet, ou maintenir le gouvernement en place encore quelques mois.

La stratégie des conservateurs rappelle celle qu'avait utilisé le gouvernement libéral, en 2005, lorsqu'il craignait d'être défait en pleine tourmente du scandale des commandites. Le gouvernement avait alors retardé les journées réservées aux partis d'opposition jusqu'à la fin du calendrier parlementaire.

Les libéraux - qui ont été fortement critiqués à l'époque - affirment maintenant que la volonté des conservateurs équivaut à un signe de faiblesse.

Le leader parlementaire du Parti libéral, Ralph Goodale, a affirmé que les conservateurs craignaient une élection au moment où l'économie est en difficulté. Les chantiers de construction attendent l'argent du plan de relance fédéral et l'assurance-emploi touche à peine la moitié des travailleurs qui ont été mis à pied, a déploré M. Goodale.

Les conservateurs n'ont pas de plan pour faire face à la récession, selon lui, et ils veulent donc limiter le nombre d'occasions auxquelles ils pourraient être défait.

Depuis le début du 20e siècle, des élections estivales, aux mois de juillet ou d'août, ont été tenues à seulement trois reprises, les partis craignant tous de contrarier leurs bénévoles et les électeurs en les envoyant aux urnes pendant leurs vacances.